



**ITM LOGISTIQUE
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL**

Réunions du Comité Central d'Entreprise Des 2, 4 et 5 juillet 2019 LA CGT VOUS INFORME

Tréville, 8 juillet 2019

MAIS TOUT VA BIEN...

C'est ce que le Directeur Général est venu dire en comité de groupe il y a deux semaines.

Projet chauffeurs, annonces PTL, cout colis intéressement à zéro, 2000 intérimaires, ... la maison ITM brule mais surtout regardons ailleurs....



PTL 4

La Direction a définitivement validé le PSE des bases de Rochefort, Loriol, Pierrelatte, St Dié, Gournay, Roulet, Mauchamps. Sur tous ces établissements, les départs anticipés peuvent commencer pour tous les salariés impactés et ayant déjà une solution identifiée (CDI, CDD de plus de six mois, etc..).

La direction a également choisi le cabinet qui accompagnera les salariés licenciés, notamment dans le congé de reclassement après les fermetures. Contrairement aux précédents PSE, ce ne sera **pas le cabinet BPI mais ALTEDIA** qui officiera sauf sur St Dié et Rochefort où ce sera ID SYS, un cabinet plus régional.

PTL5

Ce n'est pas encore l'annonce officielle et le début de la consultation sur les futures bases du PTL 5 (qui commencera mi 2020) mais le lieu pressenti de leurs implantations.

On sait donc désormais qu'une base mixte sera construite à proximité de **Pagny**, une autre proche d'Evry à **Vert Saint Denis** (prestée, automatisée) et deux nouvelles bases centrales verront le jour à **Chaulnes** et **St. Hilaire** où se trouvent deux bases secs. La base de **Luxemont** elle, fermera sèchement pour le plus grand malheur des salariés qui y travaillent...

PTL 6

C'est la surprise des annonces du 2 juillet, il y aura un PTL6... mais que contiendra-t-il ? On peut franchement se demander s'il y aura une base supplémentaire (du côté de Canly peut-être au Nord de Paris) mais rien n'est moins sûr. Le PTL 6 consistera peut-être simplement en l'annonce de fermeture des dernières bases sans solution (**Amilly, Canly,...**) et des regroupements Heudebouville / Louviers et Bressols / Montbartier.

Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://cgt-intermarche.over-blog.com/> et sur <https://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/>

Force est de constater, maintenant qu'on arrive au terme du PTL que les places fortes de la CGT auront été épargnées.

La CGT est-elle la meilleure des protections ?

CHAUFFEURS

La direction a présenté son projet de création d'un nouvel établissement de transport visant à passer tous les chauffeurs à la convention transport. Une négociation va débuter fin août. Il va falloir être particulièrement attentifs à ce qui va sortir de cette négo car **la CCNT n'est pas du tout favorable aux salariés.** La direction a promis une large ouverture dans cette négo, son but étant de recruter de nouveaux chauffeurs afin d'éviter d'être à la merci des professionnels du métier. Elle débute par exemple la négo avec un **taux horaire minimum de 12 €**, maintient le **13^{ème} mois** (non prévu à la CCNT), les **35 heures** (sans RTT), la mutuelle, l'intéressement, etc... Le CCE devrait être consulté en janvier 2020 mais la direction prévoit la mise en place au 1^{er} janvier 2020. LOL. Nous vous tiendrons bien sûr informés tout au long de l'avancée du projet. Comme d'habitude...

PTL 2 et 3

La direction a annoncé un nouveau retard de déploiement des bases que ce soit des bases automatisées ou non. La direction refuse d'admettre que la **mise en marche des bases automatisées va être beaucoup plus compliquée** que prévu, notamment en raison d'interfaces informatiques, les logiciels du groupement étant largement dépassés. Dans d'autres cas, ce sont des soucis dus aux constructeurs ou à Immo... Jamais la nôtre, bien sur. Mais... TOUT VA BIEN...

La CGT, via le secrétaire notamment, a obtenu le **report de la suspension des départs volontaires des bases de Reyrieux et Vimy** en invoquant d'une part le fait que des salariés avaient déjà des projets très avancés et que d'autre part, le CCE étant consulté fin septembre, il était impossible de stopper ces mesures avant cette date. La direction a bien dû en convenir et a reporté la suspension à partir du 1^{er} octobre.

INTERESSEMENT

A fin mai et sans surprise les résultats de l'intéressement sont désastreux. La CGT, plus que jamais, se félicite de ne pas avoir signé et reste persuadé que sans signature avant fin juin (date limite), la direction nous aurait rappelés à la table des négociations. Le cout colis budgété en 2019 est le plus élevé jamais vu (**1.10 € contre 0.92 € en 2012** avant le lancement du PTL), il est, de plus, largement dépassé à **1.16 € à fin mai**. Le résultat de la logistique est en train d'entraîner le groupement dans l'abîme mais personne ne semble le voir. Le groupement maintient les marges aux adhérents pour qu'ils ne se rendent compte de rien, mais se trouve amputé d'environ **100 millions d'euros par an** pour investir notamment sur le e-commerce où fatalement la concurrence ne nous attend pas. Il y a 20 ans, le groupement a failli disparaître du fait du **gouffre « SPAR »**. On est dans une situation quasiment identique aujourd'hui. Sauf que SPAR, on a pu vendre. La logistique, on ne pourra pas. Mais TOUT VA BIEN...

La direction a fait une étude qui dit que les intérimaires ont un taux d'engagement beaucoup plus important que les CDI et ne coutent donc pas plus cher. Malgré les protestations de la CGT et la démonstration par l'expert que les chiffres sont faux, elle persiste. On continuera donc de voir le **nombre d'intérimaires progresser (2000 aujourd'hui)**, et même voire arriver des intérimaires étrangers qui permettent à la direction de maintenir les salaires des préparateurs et caristes au strict minimum légal. Belle mentalité.

Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://cgt-intermarche.over-blog.com/> et sur <https://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/>